



À CHATEAULIN
Le 30/09/2026

Règlement de la PSIG RUN 2026

Le PSIG de CHATEAULIN (29) organise la PSIG RUN édition 2026.
Course virtuelle, cet événement sportif est sous la responsabilité de chaque personne engagée sur l'épreuve.

Organisation :

La PSIG RUN édition 2026 se déroulera du 1er au 31 octobre 2026.

Présentation :

Cette course virtuelle consiste à réaliser seul ou en groupe, en marchant ou en courant un parcours d'une distance de 5, 10, 15 ou 21,1Km.

Chacun fera selon son âge et ses capacités physiques.

Les parcours doivent être réalisés sur des lieux ne présentant aucun risque pour les participants ou les autres usagers et dans le respect du code de la route.

Déroulement du challenge :

Les participants devront être inscrits sur le site www.protiming.fr pour pouvoir participer au challenge sportif sus-mentionné.

Inscriptions :

Les participants devront être inscrits sur le site www.protiming.fr où le prix du dossard est fixé à 6€ et dont tous les bénéfices seront reversés à l'association Argol en Rose (association caritative en faveur de la lutte contre le cancer du sein).

En s'inscrivant, les participants reconnaissent qu'ils disposent des aptitudes physiques nécessaires à la réalisation de leur course.

Toute inscription ne sera prise en compte qu'à la condition d'être complète.

Données d'activité :

Le chronométrage et le mesurage seront issus des données d'activités captées par les outils numériques personnels des participants (Strava, Garmin, etc).

Aucun chronométrage officiel ne sera réalisé, ainsi les participants enregistreront les données de leurs activités relatives à leurs courses sur la plateforme www.protiming.fr

Assurance :

Les participants déclarent être assurés en responsabilité civile, notamment dans le cadre de leurs activités sportives.

Gestion des données personnelles :

Conformément à la Loi du 06 janvier 1978 modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données les concernant, ainsi que de leur droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de leurs données pour des motifs légitimes.

Plus d'informations sur <https://protiming.fr/Pages/generalConditions>

Acceptation du règlement :

La participation à cette course virtuelle implique l'acceptation express et sans réserve par chaque concurrent du règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance.

